

Dossier stratégique

Quelles stratégies étatiques dans le monde arabe face au jihadisme ?



AVERTISSEMENT: Les opinions émises dans ce document n'engagent que leurs auteurs. Elles ne constituent en aucune manière une position officielle du ministère de la Défense, ou d'une autre institution.

Editorial: Quelles stratégies étatiques dans le monde arabe face au jihadisme ?

Flavien Bourrat

Lutter contre le jihadisme en Tunisie, une équation complexe face à un défi nouveau

Flavien Bourrat

L'Etat égyptien face au jihadisme dans le Sinai

Tewfik Aclimandos

La politique sécuritaire des autorités yéménites contre Al-Qaïda

Dominique Thomas

Editorial: Quelles stratégies étatiques dans le monde arabe face au jihadisme ?

Par Flavien Bourrat, responsable de programmes Afrique du Nord, Moyen-Orient à l'IRSEM

Une nouvelle donne issue des ruptures politiques et institutionnelles

Expression la plus radicale de ce qui est convenu d'appeler la mouvance islamiste, le jihadisme contemporain (ou salafisme-jihadiste) se distingue, sur le plan idéologique, par son rejet de la modernité politique incarnée par l'Etat-Nation, et au niveau des modes d'action par l'usage de la violence. Depuis sa naissance dans les maquis afghans des années 1980 jusqu'à son basculement et sa montée en puissance dans les pays du monde arabe au cours des années 1990, ce phénomène a constitué, à des degrés d'intensité divers dans l'espace comme dans le temps, un défi sécuritaire majeur pour les Etats de la région. La réponse apportée par ces derniers a, dans un premier temps, privilégié l'usage de la force, ou, pour employer une expression en vigueur lors de la guerre civile algérienne, une politique d'éradication. Le contexte de « guerre globale contre la terreur » né des attentats du 11 septembre, s'il a suscité de nouvelles vocations au sein de la mouvance jihadiste, en dépit des coups portés à la direction du réseau Al Qaida par les Etats-Unis, a été reçu par les régimes arabes les plus engagés contre ce courant comme un encouragement, la promesse d'un soutien international et enfin une légitimation rétrospective de leur choix en faveur d'une politique éradicatrice. Pour autant, les acteurs étatiques engagés dans cette lutte ont pris conscience à ce moment que les moyens policiers et militaires ne suffisaient pas à enrayer une menace qui prenait racine sur un terreau idéologico-religieux particulier. Par conséquent, les politiques de répression devaient s'accompagner d'un double processus de désengagement : faire sortir les militants jihadistes de la clandestinité et des maquis, et de déradicalisation : les faire renoncer, par un travail de « rééducation », aux idéologies radicales et aux méthodes violentes. On a ainsi assisté, à partir du milieu des années 2000, à la mise en place d'initiatives étatiques basées sur l'amnistie et la rééducation, là où le jihadisme était le plus actif : « Prevention, Rehabilitation and Aftercare » en Arabie Saoudite, « Comité Yéménite pour le dialogue » mis en place par le gouvernement de Sanaa, processus de déradicalisation en Egypte s'appuyant en particulier sur les positions publiques de l'ex émir du groupe al Jihad, réintégration des éléments terroristes et radicaux en Algérie initiée en 1999 par la « Concorde civile » et institutionnalisée en 2005 avec l'adoption de la « Charte pour la paix et la réconciliation nationale ». Ces politiques, associant actions éducatives et juridiques avec le maintien d'une pression militaro-sécuritaire, a incontestablement abouti à des résultats sans qu'il soit toutefois possible d'en évaluer la part jouée par chacun des deux modes d'action. Le bilan final est apparu en fin de compte assez contrasté d'un pays à l'autre. On a pu ainsi constater que l'efficacité de moyens mis en avant dépendait de l'environnement social, culturel et politique. Là où ce dernier restait dégradé, comme en Algérie ou au Yémen, une violence jihadiste persistait, et parfois se régénérait en dépit de succès obtenus par les appareils étatiques.

Le cycle de ruptures en chaîne, provoqué par les Révolutions arabes à partir de janvier 2011 et non achevé à ce jour, a bouleversé cette architecture sécuritaire en redonnant aux mouvements jihadistes une visibilité et un regain d'activité. Cette évolution particulièrement visible dans les pays où les révoltes ont abouti à un renversement du pouvoir en place : Tunisie, Libye, Egypte et Yémen, s'est opérée en trois temps. Au départ, elle a été rendue possible par l'affaiblissement des appareils sécuritaires – en particulier policiers – sur lesquels les gouvernements appuyaient leur politique d'investigation et de répression, intervenu conjointement avec la libération de militants jihadistes. Dans un second temps, ces derniers ont, plus par opportunisme que par conviction, cherché à s'insérer dans le nouveau champ politique, pluraliste et libéralisé, insistant davantage sur la prédication que sur le jihad (sauf en Syrie), mais refusant d'être institutionnalisés. A l'issue d'élections ayant amené au pouvoir des mouvements se réclamant de l'islamisme politique, ces derniers ont opté pour une démarche pour le moins ambiguë vis-à-vis de la mouvance salafiste jihadiste, cherchant, dans le cas tunisien, à les « récupérer » pour les canaliser ou s'en faire, le cas échéant, des alliés politiques; soit, dans le cas égyptien, à recycler d'anciens responsables au sein de hautes fonctions officielles ou pour jouer les médiateurs avec les jihadistes présents dans le Sinaï. Enfin, le troisième moment a été marqué par une reprise en main sécuritaire dans la plupart des Etats concernés : au printemps 2012, avec la reprise par les forces gouvernementales yéménites du contrôle du gouvernorat d'Abyan, auparavant occupé par Al Qaida dans la Péninsule Arabique (AQPA); en juin 2013 après le renversement du gouvernement Frères Musulmans par l'armée égyptienne; enfin avec le classement fin août 2013 par le gouvernement tunisien d'al Ansar al Charia, principale organisation jihadiste tunisienne, comme mouvement terroriste. La conséquence de ce tournant a été de priver les jihadistes de la latitude d'action, soit politique soit territoriale, qu'ils avaient auparavant, et de les inciter à reprendre ou à intensifier la violence armée ou terroriste.

Dossier stratégique

Les cas de la Syrie et de la Libye sont quelque peu différents, car la situation qui y prévaut depuis les insurrections de 2011 s'apparente clairement à une guerre civile dans le premier cas, avec un contexte de forte conflictualisation entre des mouvements jihadistes et le régime en place, et à un semi-chaos politico-sécuritaire dans le second cas, qui favorise l'implantation d'éléments radicaux sur toute l'étendue du territoire. Enfin, sont concernés des pays non touchés par les révolutions, mais marqués par une implantation jihadiste active déjà ancienne, comme l'Algérie avec Al Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) et l'Irak, avec l'Etat Islamique en Irak et au Levant (EIIL). Dans ces deux cas de figure se superpose une violence d'origine intérieure avec un activisme présent dans les pays voisins eux-mêmes, touchés par des situations de conflictualité ou de fragmentation (Syrie, Libye, Mali).

La nécessité d'ancrer la politique anti-terroriste sur plusieurs dimensions

Un constat s'impose pour les Etats arabes, touchés ou non par des soulèvements populaires : la violence jihadiste sur leur territoire est devenu un phénomène résilient, en ce sens qu'on ne parvient pas à l'éradiquer malgré des moyens considérables mis en œuvre. Il apparaît en même temps mutant, à savoir qu'en dépit des coups qui lui sont portés, ses protagonistes renouvellent constamment les rangs de leurs combattants, s'adaptent aux évolutions intérieures et régionales sans changer pour autant leurs objectifs et leur référentiel idéologique. Face à ce qui paraît être un échec des politiques étatiques dans leur volonté d'éradiquer la violence jihadiste, la tentation existe de rendre responsables les choix opérés par les acteurs politiques et sécuritaires, notamment le fait de privilégier les moyens coercitifs mis en œuvre par l'« Etat profond », à savoir les forces armées et les services de sécurité. En fait, deux difficultés majeures se posent désormais en matière de lutte anti-terroriste. D'une part, la violence jihadiste se développe ou se revitalise à partir de foyers de tensions régionaux, qu'un gouvernement national ne peut par définition maîtriser. Ensuite, les stratégies à mettre en œuvre, de l'aveu même des autorités, doivent s'appuyer simultanément sur plusieurs axes clairement définis et complémentaires : le renforcement des capacités opérationnelles, la coopération régionale, des politiques de terrain visant le tissu local, social et religieux.

Le renforcement des capacités opérationnelles : restructuration et mutualisation

La reprise en main sécuritaire répond à une nouvelle orientation de la violence jihadiste dans le monde arabe découlant des récentes évolutions politiques. Celle-ci se caractérise non seulement par une situation de confrontation armée directe de ces groupes avec des Etats affaiblis, mais aussi par leur reterritorialisation, avec la prise de contrôle, même partielle, de portions de territoires destinées à devenir des sanctuaires à partir desquels se mettent en place des réseaux logistiques, et qu'ils tentent parfois d'administrer comme dans l'ouest de l'Irak. Face à cette nouvelle donne à laquelle ils n'ont globalement pas été préparés, les appareils militaro-sécuritaires sont contraints de s'adapter tant au plan des moyens que des méthodes, d'autant plus que les groupes jihadistes disposent de capacités offensives inédites, ayant bénéficié de la mise en circulation massive d'armement, corrélative aux situations insurrectionnelles intervenues depuis 2011. C'est en particulier le cas d'Ansar Bayt al Maqdis, principale organisation jihadiste implantée dans le Sinaï, qui dispose de missiles sol-air perfectionnés. L'autre difficulté qui se pose aux forces gouvernementales tient au fait que souvent (notamment en Tunisie, en Egypte et au Yémen), les jihadistes étaient déjà sur zone avant les soulèvements populaires, ce qui conforte leur implantation sur leur terrain et leur force de frappe.

Si les capacités techniques - confortées au besoin par des appuis extérieurs¹- dont disposent les armées et les services de police face à une menace asymétrique ne font pas défaut dans la plupart des cas, c'est sur la restructuration de ces mêmes forces de sécurité que l'effort est porté. Il s'agit en particulier de mutualiser les moyens et de combiner l'action des services de sécurité intérieure avec celle des militaires, ces derniers prenant, en tant que coordinateurs de la lutte anti-terroriste, un ascendant qui leur faisait généralement défaut auparavant. Cette politique doit s'accompagner d'une reprise en main des organes de sécurité intérieure, très discrédités sous les régimes précédents, mais dont la déstructuration intervenue à l'issue des soulèvements a le plus souvent généré une démotivation et un manque de professionnalisme. La neutralité des appareils de sécurité, qui suppose la mise à l'écart des responsables trop liés à l'ancien système conjointement avec le fait d'empêcher l'infiltration en leur sein d'islamistes radicaux, est également un impératif pour mener à bien la lutte contre les groupes jihadistes.

La coopération régionale : une orientation nécessaire et inédite dans la zone

L'idée de mutualiser les politiques sécuritaires pour faire face aux mouvements jihadistes ne s'est imposée que très récemment auprès des Etats arabes. Auparavant, hormis des réunions annuelles rassemblant les ministres de l'inté-

Dossier stratégique

rieur des pays de la Ligue arabe, les politiques de lutte contre l'islamisme radical relevaient des agendas intérieurs. En outre, les échanges dans ce domaine sensible entre tous – il n'existait pas alors de coopération opérationnelle – étaient entravés par un sentiment général de défiance parfois alimenté par le comportement ambigu de certaines capitales face aux agissements de cette mouvance hors de leur territoire. Les contextes de crise sécuritaire apparus dans la foulée des soulèvements arabes ont profondément modifié cet état de fait, partant du constat que la déstabilisation du voisin n'était plus, le cas échéant bénéfique, mais au contraire menaçant pour sa propre sécurité. Désormais, le risque que font peser les organisations jihadistes sur l'ensemble de la région² à la faveur de l'affaiblissement des Etats et du contrôle exercé aux frontières, sachant aussi que les menaces étaient mieux identifiées auparavant, a convaincu les gouvernants de la région de mettre en commun renseignements et moyens opérationnels.

Ce sont donc des coopérations sécuritaires multiformes qui se mettent en place, indépendamment de la nature des régimes politiques. Ainsi, l'Egypte, qui est particulièrement exposée compte tenu de sa position géographique centrale, apparaît la plus éclectique, collaborant avec les pays du Maghreb mais aussi avec deux régimes aussi antinomiques et ennemis vis-à-vis l'un de l'autre que le sont le syrien et le saoudien ; enfin avec le voisin israélien, avec qui la coopération semble s'être accrue par rapport à l'ère Moubarak, sur les périlleux dossiers du Sinaï et du Hamas. Par contre, si l'Arabie saoudite est très engagée au côté du Yémen dans la lutte contre AQPA, au sein de laquelle se trouvent encore nombre de ressortissants saoudiens, il n'est pas certain que la coopération sécuritaire avec cet acteur soit acceptée partout. Les récentes résolutions de Riyadh à empêcher ses ressortissants d'aller faire le jihad sur les terrains régionaux sont essentiellement à usage interne et n'ont probablement pas dissipé la méfiance et les doutes quant aux relations équivoques entretenues par l'Etat saoudien avec la mouvance salafiste-jihadiste du monde arabe. Cette volonté de coopérer dans le domaine sécuritaire se heurte également à la fragilisation, voire, dans les cas de la Libye et de l'Irak, à la déstructuration de l'Etat central et de ses outils militaires et sécuritaires. En effet, la portée d'accords de coopération sécuritaire récemment signés – notamment avec le pouvoir libyen – peut se trouver singulièrement limitée par l'absence d'organismes centralisés, cohérents et compétents, le tout sur fond de militarisation de la société.

L'action en direction de la société civile et des populations

Partant du constat que l'usage - même discriminé - de la force ne suffisait pas à éradiquer la violence jihadiste, les Etats arabes sont amenés à intégrer dans leur démarche de contre-insurrection l'idée qu'il convient également de « gagner les cœurs et les esprits », notamment auprès des populations les plus vulnérables à l'idéologie jihadiste. Cette orientation a été mise en œuvre au cours de la décennie précédente en Irak, non pas par des gouvernants arabes, mais par le biais de la politique de *surge* appliquée par le général Petraeus. Il s'agit de couper l'insurrection ou les mouvements terroristes de leurs relais au sein des populations civiles pour bénéficier en retour du soutien de ces dernières, grâce à une amélioration et à une recomposition du tissu économique et social. Le ressentiment exprimé par certaines couches de la population à l'encontre de l'Etat, (particulièrement marqué dans le sud algérien, dans le nord ouest de la Tunisie, en Cyrénaïque, dans le Sinaï, dans l'ouest de l'Irak) qui ne se limite pas nécessairement aux régions les plus délaissées, appelle un réinvestissement de ce dernier, sachant en outre que l'obtention de renseignements opérationnels repose sur une osmose entre la population locale et les appareils militaro-sécuritaires. Parallèlement, là où le fait tribal est une réalité, les gouvernements s'emploient à coopter des milices constituées sur cette base afin qu'elles combattent, en tant que supplétifs des forces gouvernementales, les groupes jihadistes. Cette politique, menée en Irak et au Yémen, n'est cependant pas sans risque car elle encourage la formation de forces paramilitaires ayant leur propre agenda et constituant *in fine* un élément de tension supplémentaire. Enfin, les politiques dites de déradicalisation, amorcées dans la décennie précédente, tendent à se généraliser. Par ce mode d'action, qui emprunte plusieurs voies (redynamisation du soufisme, de l'islam populaire, encouragement au salafisme prédicatif, reprise du contrôle des mosquées) les gouvernements visent à agir en amont pour délégitimer l'idéologie jihadiste. L'efficacité de ces moyens reste toutefois à prouver, si l'on en juge au rejet dont ils font l'objet auprès des jeunes des milieux populaires.

Notes de bas de page :

1. Il s'agit de coopération de type classique, incluant notamment des livraisons de matériel de guerre. Les frappes ciblées au moyen de drones contre des responsables d'AQPA menées par les Etats-Unis au Yémen sont par contre un cas isolé.
2. De fait, il existe actuellement un véritable continuum de la menace jihadiste, allant à l'est, de l'Irak à l'Egypte en passant par la Syrie, et s'étendant, à l'Ouest, du Sahel à la Libye en passant par l'Algérie et la Tunisie.

Dossier stratégique

Lutter contre le jihadisme en Tunisie, une équation complexe face à un défi nouveau

Par Flavien Bourrat, responsable de programmes Afrique du Nord, Moyen-Orient à l'IRSEM

Durant les vingt-trois années de pouvoir de Zine el Abidine Ben Ali, l'appareil d'Etat tunisien, s'appuyant sur un appareil sécuritaire hypertrophié, au prix d'un verrouillage extrême du champ politique et d'une impitoyable répression de la mouvance islamiste, avait empêché l'émergence de groupes jihadistes privilégiant l'action violente. Cette situation singularisait la Tunisie par rapport au reste du monde arabe qui connaissait, durant la même période – le cas le plus marquant étant celui de la guerre civile en Algérie – un plus ou moins haut niveau de violence, notamment terroriste, perpétrée par des acteurs se réclamant du courant salafiste jihadiste. Tout au plus évoquait-on dans les cercles sécuritaires l'existence d'un Front islamique tunisien, clandestin et né en 1986 d'une scission du mouvement islamiste Ennahdha, dont il était parfois qualifié de bras armé. Dans ce contexte, l'attentat suicide contre la synagogue de la Ghriba en avril 2002, inspiré par Al Qaida, bien qu'étant un acte isolé, avait toutefois pris de court des milieux sécuritaires tunisiens probablement trop confiants dans leurs capacités à prévenir tout acte terroriste. Mais ce sont davantage les événements de Soliman, au tout début de l'année 2007, où avait été démantelé, au terme d'affrontements à la périphérie de Tunis, un groupe armé visant à créer des cellules de soutien logistique à la mouvance jihadiste régionale, qui avait constitué un avertissement pour les autorités tunisiennes. Ces événements démontraient en effet que le pays, en dépit du maillage sécuritaire, pouvait abriter sur son territoire des structures jihadistes opérationnelles.

La Révolution ayant conduit à la chute de Ben Ali en janvier 2011, et le processus de transition politique et institutionnel qui s'en est suivi, ont, de manière logique dans un tel contexte de rupture, conduit à un affaiblissement des structures de l'Etat en charge de la sécurité et corrélativement à une dégradation de la situation sécuritaire. Celle-ci, dominée au départ par des actes de délinquance et de prédation, a progressivement glissé vers des formes de violence structurées, idéologisées et privilégiant le terrorisme comme mode d'action. Cette évolution a connu sans conteste une forte impulsion suite au renversement du régime de Kadhafi au terme d'une guerre civile, dont la principale conséquence est le semi-chaos qui caractérise désormais la situation intérieure libyenne. A cela s'est ajouté le départ - et pour certains, déjà le retour - de plusieurs milliers de jeunes tunisiens vers la Syrie, nouveau centre du jihad international. Mais aux répercussions d'une instabilité régionale en passe de devenir structurelle, se sont ajoutés à partir de 2012 les effets d'une crise politique interne et du jeu de certains acteurs, parfois directement impliqués dans la gestion des affaires publiques. Tous ces facteurs ont abouti, à partir de 2012, et surtout durant l'année suivante, à la montée en puissance sur le territoire tunisien de groupes radicaux se réclamant du salafisme-jihadiste, dont le plus notoire est *Ansar al Charia*, bénéficiant d'une implantation locale et se livrant à des actions violentes contre les forces de sécurité du type de celles observées durant la guerre civile en Algérie (embuscades, attaques armées, implantations de mines), à un niveau d'intensité toutefois nettement moindre. Ces événements, inédits dans l'histoire contemporaine du pays, ont été pris très au sérieux par les forces armées et de police, principales cibles des jihadistes, et de manière plus ambiguë par le pouvoir politique, conduisant ces différents acteurs à réagir pour enrayer la montée de ce phénomène et empêcher en particulier la création de foyers locaux de terrorisme. Le défi n'en reste pas moins considérable pour les autorités étatiques, car le pouvoir en place ne peut désormais s'appuyer sur les méthodes en vigueur à l'époque de Ben Ali, basées essentiellement sur la surveillance et la répression policières. Ces dernières, pour efficaces qu'elles aient été en leur temps, ne sont plus compatibles avec le nouvel environnement régional mais plus encore avec le fonctionnement institutionnel et les principes déontologiques portés par la Révolution de janvier 2011. A l'adaptation et au renforcement des moyens techniques et opérationnels engagés dans la lutte contre les mouvements extrémistes armés doit désormais se superposer une démarche s'appuyant à la fois sur un environnement politique assaini et stabilisé, mais aussi sur un rapprochement avec les populations les plus ciblées, socialement et géographiquement, par la mouvance radicale. La clef du succès de l'Etat et de la société tunisiennes dans la lutte contre le jihadisme, tâche qui s'inscrit dans la durée, repose sur ce montage complexe associant des démarches en apparence contradictoires mais qui ne doivent pas être dissociées l'une de l'autre.

Comment adapter l'outil sécuritaire tunisien au défi jihadiste

Le 5 mars 2014, le gouvernement tunisien a procédé à la levée de l'état d'urgence en vigueur depuis le déclenchement de la Révolution. Cette décision, souhaitée au sommet de l'Etat et des forces armées, était sans cesse repoussée par ces derniers en raison de la persistance des tensions et des violences dans le pays. Elle ne vise pas, comme a tenu le gouvernement lui-même à le préciser, à alléger le dispositif chargé de la sécurisation du territoire, mais au contrai-

Dossier stratégique

re à permettre aux structures qui en ont la responsabilité de se consacrer pleinement à cet objectif, centré sur la double mission complémentaire de surveillance des frontières et de lutte contre l'extrémisme armé.

L'armée en première ligne

Il est coutume, d'affirmer, surtout à l'extérieur de la Tunisie, que les forces armées tunisiennes ne sont pas adaptées à la lutte contre le terrorisme, ce qui explique leur difficulté à venir à bout des maquis jihadistes dont l'épicentre se situe au Jebel Chambi, à la frontière centre-ouest du pays. Cet argument, souvent mis en avant concernant l'armée algérienne aux prises avec la violence armée dans les années 90, n'est ici que partiellement recevable. Les militaires tunisiens sont en effet capables – et ils l'ont démontré au cours des trois dernières années – d'assurer ou rétablir l'ordre et la sécurité – à l'échelle nationale, que se soit dans les centres urbains, le long des axes de circulation ou sur les frontières. Cela leur vaut un respect et une confiance réaffirmés de la part de la majorité de la population. Les moyens matériels - modestes au regard de ceux de leurs voisins - dont ils disposent ne constituent pas non plus un handicap majeur, compte tenu de la faible superficie du territoire national. Enfin, on y retrouve au niveau des structures de commandement un professionnalisme avéré qui s'accompagne d'une neutralité partisane. La difficulté qui se pose à eux réside davantage dans leur capacité à investir et contrôler des « micro-terrains », à la fois zone d'implantation et de soutien des éléments jihadistes. Il n'est dans ce cas pas fortuit que le nouveau « patron » (il n'existe pas de chef d'état-major en titre) de l'armée tunisienne, le général Mohamed Salah Hamdi, soit expert dans ce domaine, ayant commandé auparavant les forces spéciales et ayant à ce titre dirigé les opérations contre le « groupe de Soliman » en janvier 2008.

Pour le moment, la priorité immédiate pour l'armée est de déployer ses pleins moyens actifs, facilitée en cela par la levée de l'état d'urgence, de manière à mieux contrôler les frontières, notamment dans les zones désertiques au sud du pays. Elle a obtenu à ce titre en août 2013 la création de zones militaires tampons aux frontières avec l'Algérie et la Libye, avec la possibilité, en cas de besoin, d'en interdire l'accès ou les déplacements de population. Le fait que les militaires coordonnent les activités de l'ensemble des organes sécuritaires dans ces zones tampons et y dirigent les patrouilles mixtes confirme le rôle moteur – et nouveau - des forces armées dans la lutte contre le terrorisme et les activités gravitant autour.

La nécessaire mais difficile mutualisation des moyens de renseignement et de lutte contre le jihadisme

Au moment de quitter ses fonctions de chef d'état-major des armées et dans le contexte marqué par le développement des actes de violence dans le Jebel Chambi, le général Rachid Ammar avait insisté sur la nécessité de faire reposer le contre-terrorisme sur une véritable coordination, notamment en matière de renseignement, entre les divers services concernés, qui avait fait défaut jusqu'à présent. Il préconisait en particulier la création d'une agence de sécurité nationale, disposant de moyens amples et de responsabilités élargies, placée directement sous l'autorité du chef de l'état.

A l'époque de Ben Ali, une telle coordination n'existait pas, l'essentiel de la répression contre l'extrémisme religieux était de la responsabilité exclusive des puissants services du ministère de l'intérieur, tandis que la surveillance des frontières, notamment dans la partie nord du pays, était l'apanage de la Garde Nationale, corps d'aspect militarisé, mais dépendant de la police. Le contexte créé par la Révolution n'a pas atténué, bien au contraire, la défiance et l'absence de dialogue entre les deux ministères. A la désorganisation et à la démotivation touchant les services de l'intérieur se sont ajoutés le manque de professionnalisme et l'engagement partisan et idéologique de nouveaux responsables de cette administration. Cette perte d'efficacité et de crédibilité a accentué la défiance à l'encontre des services de police, d'autant plus qu'elle s'est accompagnée de soupçons, de la part des militaires, d'un noyautage de la Garde Nationale par des éléments islamistes radicaux. La nomination en mars 2013 d'un ministre de l'intérieur réputé neutre et compétent en la personne de Lotfi Ben Jeddou, maintenu à ce poste depuis, a permis une reprise en main, au plan technique, administratif et juridique, des services de police, et leur redéploiement progressif dans les zones où ils étaient absents ou inopérants depuis la Révolution. Par ailleurs, la création de patrouilles mixtes le long des frontières les plus sensibles est un premier pas, mais demandant à être renforcé. Néanmoins, le défi posé par le développement du jihadisme, couplé à des activités de contrebande et de trafic d'armes et de stupéfiants dans les régions frontalières requiert une mutualisation des missions menées par les appareils sécuritaires qui, s'ils doivent conserver leur spécificité, sont complémentaires. Il convient en outre de renforcer les capacités d'analyse des services de renseignement et de restaurer le maillage sécuritaire, sans retomber dans les travers et les excès du précédent régime. Au principe de « diviser pour mieux régner » en vigueur au temps de l'autoritarisme doit se substituer une réforme en profondeur du système de sécurité tunisien, qui passe effectivement par la création d'une structure de coordination dans la lutte anti-terroriste. Pour que celle-ci soit efficace, elle ne doit pas moins s'appuyer sur un cadre politique et institutionnel solide et légitime.

Les bénéfices pour la Tunisie d'une coopération anti-terroriste à l'échelle du Maghreb

Alors qu'elle apparaissait clairement comme une nécessité depuis le déclenchement de la guerre civile des années 90 en Algérie, la coopération sécuritaire entre les Etats du Maghreb n'avait pas connu de réelles avancées. Les crises libyennes et sahéliennes, si elles ont rendu le « sanctuaire » tunisien perméable et vulnérable aux incursions jihadistes et aux trafics d'armes, ont, paradoxalement, conduit sinon contraint les Etats maghrébins à développer une coopération sécuritaire, pour l'essentiel le long de leurs frontières communes. C'est en toute logique avec l'Algérie, échaudée par l'attaque du complexe de Tiguentourine en janvier 2013 par des jihadistes venus de Libye, et par la montée en puissance de *katibas* dans le jebel Chambi à quelques kilomètres de sa frontière, que les relations dans ce domaine connaissent le plus fort développement. Cette coopération est notamment facilitée par la mise en place d'un renforcement considérable du dispositif sécuritaire côté algérien, qui, couplé à la création de zones tampons par les autorités tunisiennes, a eu pour premier effet de d'éliminer des infrastructures logistiques et de rendre beaucoup plus difficile le franchissement de la frontière, que ce soit par des éléments extrémistes ou par des contrebandiers. Du côté libyen, la coopération sécuritaire, en dépit d'une volonté partagée à Tunis et Tripoli est rendue très aléatoire par la faiblesse de l'Etat libyen et l'absence de structure de défense et de sécurité cohérentes à l'échelle nationale. La coopération n'en est pourtant que plus nécessaire avec ce voisin en proie à un semi-chaos, à la présence d'éléments jihadistes (notamment tunisiens, parmi lesquels Abou Iyadh, chef de la branche tunisienne d'Ansar al Charia) disséminés sur toute l'étendue de son territoire et qui y bénéficie de petits camps d'entraînement, par lequel transite des armes mais aussi les militants tunisiens de retour du jihad en Syrie. Une réunion tenue à Ghadamès en janvier 2013 entre les trois chefs de gouvernement tunisien, algérien et libyen témoigne néanmoins d'une volonté de mutualiser la surveillance des frontières et l'échange de renseignements à l'échelle régionale.

Le concours indispensable de la classe politique et de la population

Le succès dans l'éradication de la violence jihadiste en Tunisie ne peut pas reposer uniquement sur le renforcement des moyens technico-opérationnels et de la coopération interservices, mais suppose également une attitude consensuelle de la part des différents courants politiques autour de cet objectif, une désidéologisation de l'enseignement religieux et des lieux de cultes et enfin une synergie des services de l'Etat avec la société civile. Il s'agit là du volet « politico-social » de l'action publique contre l'extrémisme armé, trop longtemps négligé ou rejeté tant à l'époque de Ben Ali que sous le gouvernement de la Troïka, mais qui est indissociable du renforcement et de l'adaptation de l'outil sécuritaire.

Pour beaucoup de Tunisiens, la reprise en main de la situation sécuritaire face aux activistes jihadistes est corrélative au départ du précédent gouvernement, dominé par le parti islamiste En Nahdha, et son remplacement par une équipe de technocrates non partisane chargée de mener à bien le processus de transition politique. Au-delà des arguments polémiques et d'instrumentalisation que se renvoient dos à dos les deux principaux courants de la scène politique, ce constat n'est pas infondé, même si le classement d'*Ansar al Charia* comme mouvement terroriste a été décidé en août 2013, sous la pression des événements, par l'ancien premier ministre nahdhaoui Ali Larayedh. Il est incontestable que la direction d'En Nahdha et ses relais au sein du pouvoir ont joué ces deux dernières années un jeu ambigu, sinon dangereux avec les courants les plus radicaux de l'islamisme tunisien, dont elle escomptait recueillir, même à minima, le soutien en vue des prochaines échéances électorales. Cette démarche lui est désormais impossible depuis la désignation d'*Ansar al Charia* comme organisation terroriste. A l'inverse, d'aucuns font remarquer qu'en abandonnant toute tentative d'institutionnalisation d'un mouvement de ce type, on la pousse à se radicaliser. Pourtant, si les autorités de l'Etat ne peuvent négocier avec la mouvance salafiste jihadiste, elles ont néanmoins la possibilité d'ouvrir des canaux de dialogue avec ses partisans, en y associant les autres courants politiques et religieux, afin d'espérer aboutir à une sorte de pacte visant à dénoncer l'usage de la violence. C'est dans cet esprit que le ministre de l'intérieur a récemment évoqué une loi dite « de miséricorde et de repentir », visant par une double démarche de désengagement et déradicalisation, à réintégrer dans la société les militants salafistes jihadistes, à l'exclusion des membres d'*Ansar al Charia* et d'al Qaida. La question se pose cependant de savoir sur quel relais le gouvernement peut s'appuyer dans cette démarche. L'islam institutionnel qui fonctionnait sous le régime précédent a dès 2011 perdu son rôle de régulateur du domaine religieux, à travers notamment le contrôle des mosquées. Pour autant, le précédent ministre des affaires religieuses, appartenant au courant salafiste prédicatif, a évincé au cours de l'année passée les imams jihadistes qui avaient pris le contrôle de mosquées, pour certaines « stratégiques », en les remplaçant par des membres d'En Nahdha. Son remplaçant au sein du gouvernement de Mehdi Jomaa a un profil apparemment plus neutre, mais il est trop tôt pour évaluer les capacités du gouvernement à maîtriser ce processus.

L'Etat égyptien face au jihadisme dans le Sinai

Par Tewfik Aclimandos, chercheur associé au Collège de France

Une préoccupation majeure et durable

L'Égypte du 30 juin 2013, pouvoir et société confondus, se perçoit comme un pays assiégé, entouré de pays ou de régimes hostiles. Le Soudan et Gaza sont gouvernés par des organisations très proches des Frères Musulmans¹. Ces derniers ainsi que d'autres courants islamistes sont une force majeure, voire dominante, en Libye. A l'intérieur même du pays, deux affrontements sont en cours. Dans la vallée du Nil, le premier oppose les forces de l'ordre - essentiellement la police mais aussi l'armée - aux groupes terroristes, qu'ils soient d'obédience Frères ou jihadistes. Le cours des choses peut changer, mais pour le moment, l'État égyptien semble en mesure de remporter la bataille, et le pari des islamistes - provoquer des désertions massives d'appelés entraînant l'effondrement des troupes du régime - a été perdu. L'issue de la seconde bataille, qui se déroule dans le Nord Sinai, opposant pour une grande part l'armée mais aussi la police, aux diverses organisations jihadistes, est plus incertaine, même si la situation s'est améliorée pour le pouvoir au cours des dernières semaines.

L'implantation jihadiste dans le Nord Sinai, a qualitativement et quantitativement, changé de visage après la révolution du 25 janvier 2011 et après l'arrivée au pouvoir, fin juin 2012, des Frères Musulmans et du président Morsi. On est passé de 100/150 jihadistes en janvier 2011 à une dizaine de milliers (7000 selon les estimations basses, 20 000 selon les estimations pessimistes). Le pouvoir actuel considère à ce titre que les Frères Musulmans ont sciemment laissé, voire aidé les jihadistes à affluer vers la péninsule et qu'ils ont négocié avec certains d'entre eux un accord, via Muhammad al Zawâhirî, garantissant que ces jihadistes n'attaqueraient pas Israël en échange de certaines concessions. Cette accusation est d'ailleurs au centre de l'argumentaire de l'armée et du Maréchal al Sissi contre les Frères. Une telle présence demeure un défi sérieux en soi, mais aussi parce que ces jihadistes menacent la région du Canal de Suez et le gouvernorat d'al Sharqiyya, voire au-delà, plusieurs de leurs opérations ayant visé Le Caire.

D'une manière générale, la péninsule va rester, pendant quelque temps, le principal casse tête sécuritaire de tout régime égyptien, du fait de sa topographie désertique et montagneuse, de l'étendue du littoral (Le Sinai constitue 6,1% de la superficie de l'Égypte mais environ 30% de ses côtes), des multiples réseaux de trafics (armes, stupéfiants, médicaments, voitures volées, immigration clandestine, contrebande avec Gaza), enfin de l'implantation jihadiste. Le rapport du pouvoir central aux populations bédouines est lui aussi problématique. Certes, certaines tribus sont les clientes de l'État central, d'autres son ennemi, avec au sein de chacune, une minorité qui fait autre chose que ce que les chefs préconisent. Mais le mal est plus profond et des spécialistes font observer que les interactions État/tribus opposent ou lient deux mondes complètement différents, ne se comprenant pas, aux imaginaires respectifs séparés par des fossés peut-être infranchissables, même quand les acteurs surmontent leurs préjugés. L'État n'a pas les instruments lui permettant d'appréhender l'être « bédouin du Sinai » et les habitants de la péninsule ne voient dans le Léviathan de la vallée du Nil qu'un Béhémoth du livre de Job. D'autant plus que le problème a été aggravé par la sauvagerie aveugle de la répression consécutive aux premiers attentats jihadistes en 2004, par les pratiques de punition collective, ou par les multiples discriminations dont les membres des tribus font l'objet. De fait, les nombreux groupes jihadistes peuvent compter sur la sympathie, voire plus, d'une partie de la population bédouine, comme l'illustre la relative popularité des tribunaux chariatiques instaurés par des militants proches de cette mouvance.

Il est de surcroît très difficile de recenser les acteurs impliqués dans la crise et leurs interactions. En laissant de côté les possibles voire probables interventions de services de renseignement et bailleurs de fonds régionaux (Iran, Hezbollah, Qatar, Turquie), on doit par contre évoquer les multiples prises de position et instructions données par les théoriciens jihadistes de l'extérieur, tels le jordanien Abû Muhammad al Maqdisî ou le « takfiriste² » wahhabite saoudien Abî Munzir al Shanqîti³. D'autre part, certaines opérations montées dans le Sinai semblent avoir été le fait de groupes ou d'équipes non implantées dans la péninsule, comme par exemple l'assassinat de l'officier de la Sécurité d'État Abû Shaqra. On rappellera enfin l'importance des contingents de jihadistes étrangers, palestiniens, yéménites ou autres, implantés dans le nord du Sinai. Ces derniers, ainsi que leurs homologues Égyptiens, sont mieux formés que ceux des précédentes générations. Ils ont été entraînés au Pakistan, en Afghanistan ou en Syrie et ont une expérience du combat. De plus, ils sont mieux armés, ayant réussi à abattre des hélicoptères de l'armée. Les autorités égyptiennes ont arrêté dans la banlieue du Caire, dans un appartement qui semble appartenir à un Frère Musulman, un cadre important de l'organisation al Qaida, un certain Tharwat Shihâta et le rôle de ce dernier dans la coordination inter-

Dossier stratégique

groupes dans le Sinaï n'est pas encore très claire, pas plus que la cartographie des groupes y opérant. A titre d'exemple, Ansar Bayt al Maqdis, présentée comme le mouvement le plus puissant, est à la fois une organisation réelle et une bannière empruntée par d'autres groupes. Ce qui apparaît certain, c'est que ces groupes sont pluriels, qu'ils comportent au moins plusieurs milliers de membres, et qu'ils se coordonnent entre eux et probablement avec les Frères Musulmans.

Le paramètre Hamas

Les rôles du Hamas, des islamistes et des jihadistes de Gaza sont difficiles à cerner. Les autorités égyptiennes ont toujours soutenu qu'il était impossible d'utiliser ou d'emprunter les centaines de tunnels qui reliaient, les dernières années, Gaza au Sinaï, sans que le Hamas ne le sache, tant la surveillance, côté palestinien, était étroite. Quoi qu'il en soit, depuis le 30 juin 2013, l'armée égyptienne a intensifié ses efforts pour détruire ces tunnels, mais une centaine au moins demeurent opérationnels. Cette entreprise constitue à la fois « une sanction » contre l'organisation islamiste palestinienne et une tentative d'assécher un des terreaux fournissant des combattants et des armes aux groupes implantés dans le Sinaï, même si ce n'est pas le principal, cette position revenant à la Libye et au Yémen. Concernant ce dernier point, des responsables sécuritaires égyptiens, des islamistes soudanais et des experts militaires égyptiens expatriés en Arabie Saoudite, affirment que le Yémen est une source majeure en armes et en hommes pour le jihad dans le Sinaï, qui transitent souvent par le Soudan et pénètrent clandestinement en Égypte. Malgré les nombreux check points surveillant l'accès au Sinaï à partir de la rive occidentale du Canal de Suez et un contrôle plus regardant de la part des autorités, les armes et les hommes continuent à parvenir à destination, même si c'est en quantité plus réduite.

Les organismes sécuritaires égyptiens, qui ont également arrêté des dizaines de combattants du Hamas dans le Sinaï, soutiennent la thèse que le Hamas a été, au moins durant les premiers mois après la chute du Président Morsi, en guerre, pour le compte des Frères Musulmans égyptiens, contre le nouveau régime. Mais des chercheurs égyptiens affirment que des messages ont été transmis du Caire vers Gaza, menaçant de recourir à une escalade sérieuse et que l'organisation islamiste palestinienne a récemment reconsidéré sa position.

Par ailleurs, il apparaît que la collaboration entre services égyptiens et israéliens - ces derniers étant très présents dans la péninsule - est particulièrement étroite. Il convient de voir sur ce point, qu'au départ, les organismes sécuritaires égyptiens étaient fortement handicapés, ayant perdu plusieurs cadres spécialistes du jihadisme, « épurés » pendant les deux ans ayant suivi la chute de Moubarak, et s'étant vus interdire par le président Morsi toute enquête - même de routine - sur les militants islamistes, toutes tendances confondues. Depuis, ces services semblent avoir progressivement rattrapé une partie de leur retard.

La campagne contre les implantations jihadistes : priorité aux moyens létaux

Le déroulement des opérations est difficile à restituer. Août et novembre 2013 semblent avoir été particulièrement meurtriers pour les forces gouvernementales, avec notamment la seconde attaque de Rafah en novembre. Mais ce même mois correspond à la période où de nombreux chefs jihadistes ont été arrêtés. Il apparaît qu'à un moment situé autour de février 2014, les autorités n'étaient pas satisfaites quant à la progression du dossier, et ont nommé en conséquence à la mi-mars un nouveau commandant de la Deuxième Armée. Il s'est dit aussi à ce moment, dans certains cercles cairotés, qu'une conséquence de l'offensive menée par l'armée égyptienne avait été de resserrer les liens entre les diverses mouvances islamistes présentes sur le terrain. En particulier, les takfiristes, qui initialement ne voulaient pas lancer immédiatement le jihad contre l'armée égyptienne, ne s'estimant pas prêts, étaient venus prêter main forte aux jihadistes qui subissaient l'assaut des forces étatiques.

Depuis cette période, des progrès notoires semblent avoir été accomplis, des observateurs indiquant que la « menace avait été réduite à un niveau très acceptable, même si elle n'a pas complètement disparu ». La situation sécuritaire s'est considérablement améliorée du côté d'al Arish et seules les régions de Rafah et d'al Shaykh Zuwayd sont encore très dangereuses. Le gouvernement central semble avoir tenté de s'assurer la collaboration de chefs de tribus et de l'avoir obtenue. Diverses informations laissent à penser qu'il a également accepté d'armer certaines milices tribales et de les associer à la chasse aux jihadistes. Le fait même qu'une douzaine de notables et autres chefs de tribus du Sinaï aient été assassinés par les jihadistes atteste de cette collaboration. Par contre, la couverture même des événements par la presse égyptienne montre indirectement l'importance des dommages collatéraux, dont se plaignent régulièrement les tribus : maisons rasées, bombardements de villages supposés abriter des jihadistes, utilisation indiscriminée

d'une puissance de feu beaucoup trop importante en réponse à des attaques terroristes.

Par exemple, la chasse aux combattants islamistes menée par la Deuxième Armée, se serait soldée, en huit mois de campagne, par 400 morts et plus de 850 blessés dans les rangs jihadistes ou takfiristes⁴ et les ingénieurs du génie de la seconde armée auraient détruit plus de 1350 tunnels reliant le Sinaï à Gaza. La même source affirme que les moyens choisis par l'armée ont radicalement changé après la perte de plusieurs appareils abattus par les jihadistes au moyen de missiles sophistiqués. Désormais, l'armée privilégie l'utilisation des missiles et l'usage de bombardements aériens contre ce qu'elle considère comme étant des positions jihadistes. Des dizaines de maisons ont ainsi été rasées et des villages ont été rayés de la carte, comme par exemple al Muqâta'a et al Tûma (village d'où est parti le missile qui a abattu un hélicoptère en début d'année). Par ailleurs, des centaines de huttes, et de motocyclettes sans plaque minéralogique ont été détruites. Enfin, le 7 mai au matin, l'armée s'est livrée à un bombardement intensif du Sud de Rafah sans que l'on connaisse encore le bilan, le réseau internet et les communications téléphoniques étant coupées dans cette région.

Il est trop tôt pour mesurer l'efficacité des forces d'intervention rapides créées par l'armée. On sait seulement que cette entreprise était en gestation depuis plus d'un an. Les militaires égyptiens affirment avoir besoin d'hélicoptères Apache, de drones, et de radars de surveillance des frontières. Mais l'installation de ces derniers sur la frontière orientale de l'Égypte leur est interdite par les accords de Camp David...

En fin de compte, la « bataille sécuritaire » est loin d'être terminée, malgré les progrès observés sur le terrain. De surcroît, les experts concourent pour affirmer qu'une victoire, en soi difficile, ne sera pas suffisante si un effort sérieux sur la « sécurité humaine » n'est pas consenti, si un plan de développement du Sinaï, tenant compte des cultures et des spécificités locales, n'est pas mis à exécution, si les tribus bédouines ne sont pas associées au partage des fruits de la mise en valeur ou de l'exploitation de la région. On pourrait ajouter à cela qu'un préalable nécessaire est l'amélioration des relations entre les représentants de l'État central et les bédouins, amélioration qui exige, entre autres, une révolution culturelle et une formation spécifique du côté des services étatiques, mais aussi une stratégie claire et flexible sur la question des trafics qui constituent l'essentiel de l'économie non touristique de la péninsule.

Notes de bas de page :

1. Dans ses statuts non publics, le Hamas se définit comme la branche des Frères en Palestine. La section des relations internationales du Hamas est dirigée par Muhammad Sawâliha, membre éminent de l'organisation internationale des Frères Musulmans. En outre, des Frères égyptiens siègent au *majlis shûra* du Hamas, son instance suprême. Muhammad Jum'a : « *Hamas ba'da suqûl al ikhwân fi Misr* » (*Le Hamas après la chute des Frères en Égypte*), cahiers stratégiques d'al Ahram, numéro 244, Le Caire 2013.
2. Le takfir est un concept clef de l'idéologie salafiste jihadiste qui consiste à déchoir un individu, un groupe, voire la société toute entière, de son statut de musulman.
3. Voir Ahmad Eleiba, *The Sinai of all fears*, 19 December 2013, al Ahram Weekly : <http://weekly.ahram.org.eg/News/4980/17/The-Sinai-of-all-fears.aspx> Et Ahmed Eleiba, *Egypt's Sinai: Mapping terror*, Monday 21 Apr 2014, Ahram online : <http://english.ahram.org.eg/NewsContentPrint/1/0/99478/Egypt/0/Egypt-Sinai--Mapping-terror.aspx>
4. Hebdomadaire al Dustûr, Le Caire, 8 mars 2014

La politique sécuritaire des autorités yéménites contre Al-Qaïda

Par Dominique Thomas, chercheur à l'EHESS, spécialiste des questions islamistes

Au Yémen, le processus de transition politique, qui a mis fin à la période du président Ali Abdallah Saleh en novembre 2011, s'est accompagné d'une profonde restructuration des forces armées et des services de sécurité. Dans une grande partie du pays, les éléments jihadistes se sont alors renforcés, profitant de la déliquescence des appareils de sécurité affaiblis par de nombreux changements imposés par le nouveau président intérimaire Abdel Rabbo Mansour Hadi. Al-Qaïda en Péninsule Arabe (AQPA) et sa vitrine locale, Ansar al-Sharia (AS), ont ainsi multiplié les actions d'envergure contre les forces armées yéménites (FAY) depuis 2013, en menant des attaques ciblées contre des bâtiments officiels de l'armée, en lançant une campagne d'assassinats contre des membres des forces de sécurité et en procédant à plusieurs enlèvements de ressortissants occidentaux.

Pour contrer cette montée en puissance jihadiste au Yémen, les autorités de transition ont décidé de lancer, fin avril 2014, une offensive d'envergure dans plusieurs secteurs du sud (en particulier dans les régions de l'Abyan et de Shabwa) afin de déloger les jihadistes de leurs positions. Il s'agit de la seconde opération majeure de ce type après les combats de mai 2012 qui avaient vu les forces armées reprendre plusieurs localités du sud du pays qui étaient tombées sous le contrôle des jihadistes d'AQPA et d'AS pendant les premiers mois de la contestation populaire contre le président Saleh au printemps 2011. Cette seconde offensive fait sans doute suite à la visite, en avril 2014, du ministre de la défense yéménite (le Général de brigade Mohammad Nasser) aux Etats-Unis. Celle-ci a confirmé en effet les convergences américano-yéménites qui existent en matière de lutte anti-terroriste (LAT) au Yémen. L'utilisation des drones, devenus l'« arme fatale » la plus utilisée au Yémen, a été confirmée et sera sans doute renforcée. La coopération et la formation des unités des FAY par des officiers américains dédiées à la LAT vont également être consolidées. De son côté, le ministre de l'intérieur (Abduh Hussein al-Tarab), auquel les Forces de sécurité spéciales (FSS) sont rattachées, poursuit ses consultations au sein des services de l'intérieur en vue d'améliorer l'efficacité de son ministère sur le plan sécuritaire. Le lancement des opérations militaires dans les provinces de Shabwa de l'Abyan (deux bastions forts d'AQPA) a pour objectif la sécurisation des routes principales par les FAY. La seconde étape de ce processus de « reconquête territoriale » devra être le déploiement de milices tribales localement formées à la lutte contre les groupes jihadistes, sur le modèle déjà mis en place en mai 2012 lors de la reprise des localités dans l'Abyan. Ainsi, ces nouvelles opérations sont symptomatiques d'une politique sécuritaire des autorités yéménites qui s'appuient essentiellement sur les quatre axes suivants : (i) Une assistance américaine déterminante dans le domaine du renseignement et des frappes aériennes ; (ii) un renforcement des capacités opérationnelles des FAY restructurées ; (iii) une coopération régionale avec l'Arabie saoudite, puissance majeure dans la péninsule arabe ; (iv) une politique de terrain qui tente de s'appuyer sur des milices tribales supplétives pour sécuriser les territoires où la présence des jihadistes demeure prégnante.

Les Etats-Unis au cœur de la lutte contre AQPA

L'administration militaire américaine est présente au Yémen dans la lutte contre Al-Qaïda depuis de nombreuses années, précisément depuis l'attaque contre le destroyer USS Cole de septembre 2000. C'est d'ailleurs au Yémen que la toute première opération de drone menée par la CIA fut mise en place, en novembre 2002, avec l'élimination d'un chef yéménite : Abu Ali al-Harithi. Les raids aériens menés en décembre 2009 dans le sud du pays, faisant suite à l'opération manquée contre le vol commercial Amsterdam-Détroit, ont précipité les régions de l'Abyan et de Shabwa dans un chaos sécuritaire qui a grandement facilité la prise de contrôle par AQPA de certaines localités de ces régions. Depuis 2011, Washington tente de mener une stratégie identique à celle qui prévaut dans la zone tribale pakistanaise : à savoir décapiter les organisations jihadistes en assassinant leurs principaux leaders par des frappes ciblées, qui ont nécessairement une incidence importante sur les recompositions des organigrammes et le fonctionnement de la mou-¹vance.

Au-delà de cette stratégie, l'objectif pour les Etats-Unis est simple : la lutte contre AQPA est une priorité dans la logique de la guerre qu'ils mènent contre le terrorisme. Pour une parfaite efficacité dans la lutte contre les réseaux jihadistes, une coordination en matière de renseignement est nécessaire avec les appareils sécuritaires, afin de mener les frappes de drones. Le Bureau de la sécurité nationale, dirigée depuis 2013 par un militaire originaire de Shabwa, est devenu l'institution de pointe dans la LAT au Yémen. Elle bénéficie à ce titre d'une coopération et d'une assistance américaine importante.

Dossier stratégique

Une armée profondément restructurée

Le dossier sécuritaire, énoncé dans l'accord de transition de novembre 2011 (parrainé par les pays du Conseil de coopération du Golfe), s'annonce essentiel pour la stabilisation du pays. La contestation du régime, lancée en février 2011, avait eu pour conséquence une division *de facto* des FAY, partagées entre loyalistes (Garde républicaine, Sécurité centrale et unités sous commandement pro-Saleh) et révolutionnaires (1^{ère} Division blindée et unités favorables au général dissident Ali Muhsen). Le délitement des services de sécurité a en outre grandement favorisé la dégradation du climat sécuritaire dans le pays, entraînant l'émancipation des groupes rebelles régionalistes. A partir d'avril 2012, les nouvelles autorités de Sanaa, en particulier sous les conseils des Américains (pour la défense et les renseignements) et des Jordaniens (pour le ministère de l'intérieur) très actifs sur ce dossier, ont entamé une profonde restructuration des forces de sécurité rattachées aux ministères de la défense et de l'intérieur. Les premières mesures, prises entre avril et octobre 2012, ont consisté à écarter les principaux officiers supérieurs membres ou proches du clan de l'ancien président Ali Abdallah Saleh². Cette étape s'est traduite par un fort rééquilibrage entre officiers du nord et ceux originaires du sud qui, marginalisés depuis la guerre civile de 1994, ont été promus, profitant sans doute de la volonté du président Hadi, lui aussi originaire du sud, de favoriser des hommes de confiance pour asseoir sa fragile autorité. Plusieurs hauts officiers, membres du clan de l'ex-président et d'autres clans influents, ont été en outre affectés à des postes d'attachés de défense, d'ambassadeurs ou de conseillers.

Une seconde phase, entre décembre 2012 et avril 2013, a été plus axée sur la centralisation des commandements, une refonte des unités et un redécoupage des régions militaires (désormais divisées en sept nouvelles zones). La Garde républicaine et la 1^{ère} Division blindée ont été démantelées et leurs effectifs ont été intégrés dans un Etat-major unifié placé sous l'autorité conjointe du ministère de la Défense et de la présidence (le président Hadi étant le chef suprême des armées).

Bien qu'imparfaites dans leurs structures (des partisans de l'ancien président usent régulièrement de leur influence pour entraver la bonne mise en marche des nouvelles instructions), ces réformes ont progressivement contribué à augmenter la capacité opérationnelles des unités d'élites engagées dans la LAT, en particulier dans la capitale Sanaa et autour des sites économiques névralgiques du pays (terminaux pétroliers et gaziers qui donnent sur la mer Rouge et l'Océan Indien).

Une coopération régionale avec l'Arabie Saoudite indispensable

La sécurité et la stabilité du Yémen constituent toujours le fil rouge de la diplomatie saoudienne à l'égard de son voisin. Suivant le modèle expérimenté avec les clans tribaux, les Saoudiens diversifient leur soutien sécuritaire. L'ancien commandant de la 1^{ère} Division blindée, le général Ali Muhsen, devenu depuis mars 2013 conseiller du président en charge des questions sécuritaires, reste le premier bénéficiaire de l'aide saoudienne directe sur le plan sécuritaire. Il reçoit ainsi chaque année une aide estimée à environ 22 millions de dollars. Actionnaire dans de nombreuses sociétés yéménites et disposant de contact avec la mouvance islamiste d'al-Islah, Ali Muhsen, en tant qu'acteur économique, politique et militaire influent, représente un interlocuteur de poids pour les Saoudiens.

Pour Riyad, les deux menaces sécuritaires principales venant du Yémen sont clairement identifiées. La lutte contre AQPA reste le premier élément de préoccupation. D'ailleurs, ce dossier est géré par le ministère de l'intérieur, Mohammad ben Nayef, qui a la main sur les questions de LAT dans le royaume. Née en Arabie saoudite, AQPA a migré au Yémen et fusionné en 2009 avec les jihadistes yéménites. Plusieurs centaines de Saoudiens combattent dans ses rangs et de très nombreux Yéménites se sont radicalisés sur le territoire saoudien au contact de prédicateurs jihadistes. Même si le groupe n'a plus organisé d'actions sur le sol saoudien depuis août 2009 (tentative manquée d'assassiner Mohammad ben Nayef), les intérêts du Royaume au Yémen restent directement menacés : en mars 2012, le consul adjoint en poste à Aden a été enlevé et demeure toujours détenu, un autre diplomate a été assassiné à Sanaa en novembre 2012.

Durant les offensives militaires importantes des FAY (mai 2012, avril 2014) contre les jihadistes dans le sud Yémen, les services de sécurité saoudiens de l'intérieur ont financé des réseaux tribaux dans le sud pour la constitution des milices tribales supplétives au côté de l'armée yéménite. Les forces saoudiennes ont aussi livré du matériel militaire (aide logistique, ravitaillement en munition) à Sanaa. Enfin, de nombreux agents yéménites ont été recrutés à la solde des services saoudiens, à travers tout le pays, pour fournir le renseignement indispensable aux autorités qui traduisent ensuite les informations sur le plan opérationnel (raids aériens).

Dossier stratégique

Les tribus : un pivot local à risques de la LAT au Yémen

Pour lutter contre AQPA et Ansar al-Charia, les autorités ont grandement contribué à enrôler les chefs tribaux les plus opposés à l'autorité qu'exercent certaines figures jihadistes au niveau local. Cette politique de cooptation tribale avait déjà été expérimentée sous la présidence Saleh, notamment contre la rébellion zaydite des rebelles hawthistes. Pour contrer la diffusion du discours jihadiste, des éléments du mouvement islamiste al-Islah ont été recrutés au sein de ces comités populaires tribaux qui sont devenus de véritables structures paramilitaires supplétives des FAY. Cependant, une dérive progressive de ces milices a été constatée depuis 2011. Celles-ci souhaitent en effet tirer profit de trafics en tout genre et sont devenues un élément de tensions supplémentaires entre factions rivales dans le sud. Les comités tribaux sont également issus des milieux rémunérés par les différents courants du pouvoir: certains favorables à l'ex-président Saleh ou à l'actuel président Hadi et d'autres au dissident Ali Muhsen qui compte sur de généreux financements saoudiens que lui garantissent ses alliés tribaux. Dans la province centrale de Maarib, qui concentre une partie des gisements pétroliers et gaziers régulièrement visés par des groupes subversifs en tout genre, les autorités yéménites ont l'intention de constituer de nouvelles milices tribales, sur le modèle des comités créés dans l'Abyan. Au final, la poursuite de la militarisation de certaines tribus apparaît contre productive et pourrait avoir un effet nuisible en maintenant un niveau de d'instabilité prégnant.

AQPA entre résilience et contre-offensives

Face à cette politique sécuritaire multilatérale, AQPA a décidé en priorité de se doter d'une structure spécialement dédiée aux renseignements. Ce service a pour objectif de contrer les informations sensibles destinés à servir aux renseignements américains pour les raids de drones, mais aussi d'infiltrer l'appareil militaire et sécuritaire yéménite³. D'autre part, si les raids américains se sont succédés à un rythme inégalé, ils participent symétriquement à la radicalisation d'une partie des tribus dans les régions visées, entraînant dans leurs sillages un gain de popularité future pour les jihadistes face à ce qui est considéré comme une grave violation de la souveraineté du pays.

De même, depuis la perte des territoires en mai 2012, AQPA a subi de lourdes pertes durant les combats violents consécutifs à la reprise du terrain par les FAY. La territorialisation effectuée en 2011 par l'association AQPA-AS a donc été un échec qui s'est soldé par de nombreuses pertes (humaines et financières pour l'organisation). En terme d'image, le bilan fut en revanche moins contrasté car l'administration et la gestion civile mise en place a parfois été appréciée par une population laissée pour compte, sans perspective de développement et souffrant des méthodes des autorités locales corrompues.

Aujourd'hui AQPA a compris qu'une telle stratégie n'était plus possible en particulier du fait du degré de coopération actuelle entre les FAY et les services de sécurité américains. L'organisation jihadiste est revenue à une forme plus clandestine, formule qui prévalait avant 2011. Depuis le début 2013, les jihadistes se sont lancés dans une campagne d'assassinats ciblés et d'attentats spectaculaires visant principalement les effectifs de l'armée dans les grandes villes du pays (principalement à Sanaa, à Aden et dans l'Hadramaout par des attaques de bâtiments officiels du ministère de la défense et des attaques ciblées contre des casernes). Ces opérations démontrent un degré de professionnalisation toujours plus élevé des jihadistes qui continuent à bénéficier de l'effet de surprise pour mener à bien leurs attaques.

Depuis la fin de l'ère Saleh, les autorités yéménites toujours en transition, s'emploient à poursuivre une politique sécuritaire anti-AQPA. Cette LAT reste fortement adossée à une coopération avec les Etats-Unis, mais aussi avec un partenariat saoudien indispensable. Pour autant, les dernières offensives militaires menées dans le sud ont montré leurs limites et leurs effets potentiellement néfastes à moyen terme. La stabilité des régions où AQPA reste implantée n'a pas été restaurée. De même, les conflits régionaux et centrifuges que connaît le Yémen depuis une décennie (hawthistes au nord et sécessionnistes au sud) perdurent. Ils continuent de rendre aléatoire une politique efficace en matière de LAT au Yémen face à un adversaire résilient qui dispose également d'un ancrage local favorisé par cette instabilité chronique.

Notes de bas de page :

1. Au Yémen, AQPA a perdu au cours de ces frappes d'importants leaders comme le prédicateur Anwar Al-Awlaqi (septembre 2011) ou encore Mohammad al-Omda et Fahd al-Qusaa (tués en avril 2012). On dénombre depuis 2012 plusieurs dizaines de frappes par drone chaque année, causant la mort de centaines d'activistes jihadistes.
2. Ces derniers dirigeaient l'essentiel des forces de sécurité et des services de renseignement : Garde présidentielle, Garde républicaine et forces spéciales, Armée de l'air, Etats-majors régionaux, Sécurité centrale et Sécurité nationale. Seule la 1^{ère} Division blindée et ses partisans, sous le commandement du Général Ali Muhsen qui décida en mars 2011 de rejoindre le camp des révolutionnaires, échappaient au contrôle présidentiel.
3. Cela a pu renforcer leur capacité à cibler certaines institutions sécuritaires et un nombre important d'officiers de sécurité. Plus d'une centaine d'officiers ont été tués ou blessés au cours de l'année 2012-2013, même si toutes ces attaques ne peuvent pas uniquement être imputées à AQPA.